



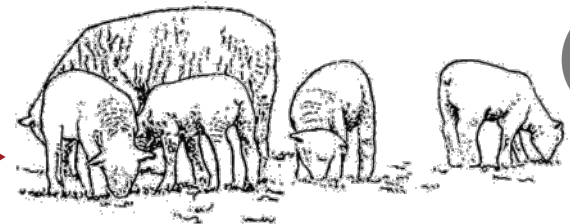
## **PERFORMER, ÇA PASSE PAR SE FAIRE CONSEILLER!**

**Manon Hurtubise et Christophe Lepage  
de la Ferme Lepage**

# LE PARCOURS DE NOTRE ENTREPRISE

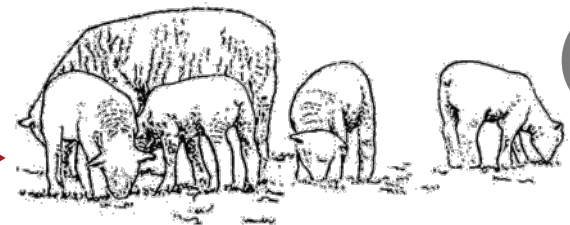
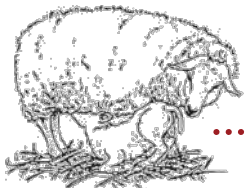
## ○ Pourquoi la production ovine?

- Cheminement qui nous a mené à ce choix
- Notre expérience dans la production (aucune d'où l'importance de bien s'informer)



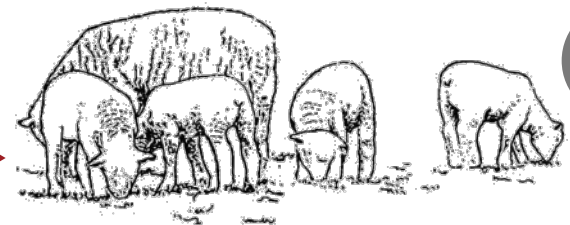
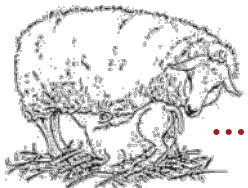
# LE PARCOURS DE NOTRE ENTREPRISE

- Achat de la bergerie en 2009
  - Recours aux services conseils dès le départ pour partir du bon pied.
  - Nos objectifs de départ:
    - Produire principalement de l'agneau lourd à l'année;
    - Atteindre une rentabilité durable;



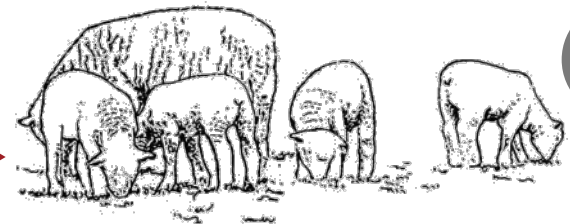
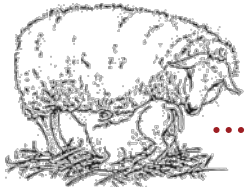
# LE PARCOURS DE NOTRE ENTREPRISE

- 1<sup>ère</sup> visite de la conseillère:
  - Discussion sur nos objectifs de production:
    - Comment produire des agneaux lourds à l'année?
    - Comment adapter nos bâtiments?
    - Quel genre de troupeau on a besoin?
    - Comment faire pour être performant?



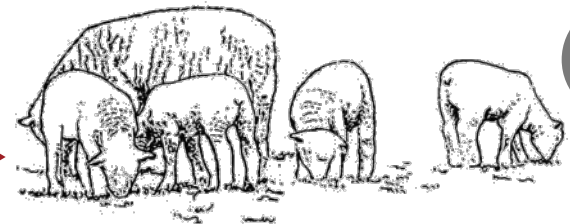
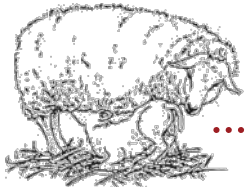
# LE PARCOURS DE NOTRE ENTREPRISE

- La première recommandation:
  - Visiter des bergeries :
    - différentes régies (CIDR, photopériode);
    - différents types de troupeaux (F1, F2, croisées);
    - aménagement de bâtiments (allée d'alimentation, mangeoire, corral);
    - Équipements



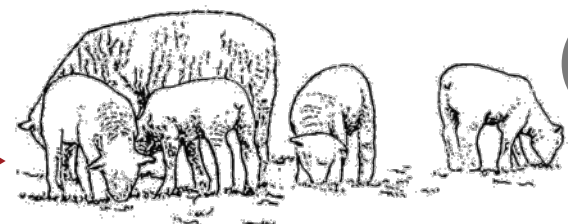
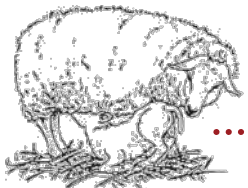
# LE PARCOURS DE NOTRE ENTREPRISE

- 2<sup>e</sup> visite: On sait ce qu'on veut, est-ce qu'on peut?
  - Planification et aménagement des bâtiments avec le conseiller;
  - Régie et Photopériode: Utilisation du logiciel Bergère dès le départ pour suivre l'évolution de notre travail et avoir des analyse de notre production;
  - F1 : Achats de F1 en totalité du même producteur en s'assurant que ce dernier peut nous approvisionner pour la relève;



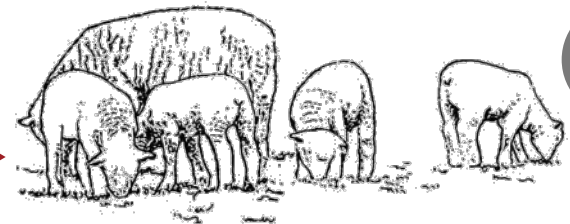
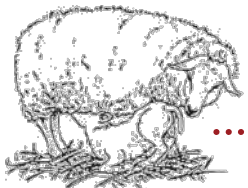
# LE PARCOURS DE NOTRE ENTREPRISE

- C'est un départ:
  - Un troupeau de 160 brebis F1 (4 groupes de 40 brebis);
  - Photopériode C4½/C4 (5 agnelages par année);
  - Parc avec mangeoire;
  - Corral en corridor;



# LE PARCOURS DE NOTRE ENTREPRISE

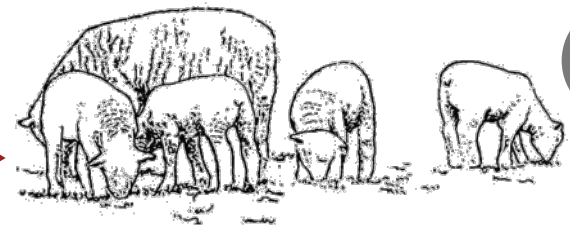
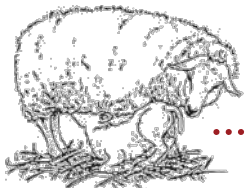
- Notre conseillère nous aide dans notre cheminement et nos améliorations:
  - 5 agnelages par année à 3;
  - 160 à 140 brebis.
  - Adaptation des bâtiments pour balle ronde, allée d'alimentation;
  - Nouvel aire de travail des animaux





# LE PARCOURS DE NOTRE ENTREPRISE

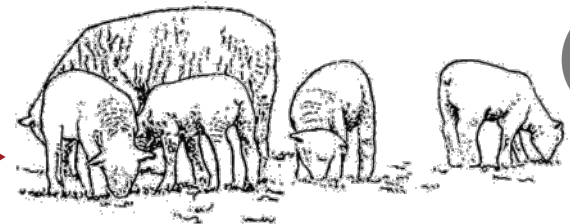
- 3 rencontres annuelles avec la conseillère:
  - En bergerie on discute:
    - Alimentation
    - Régie
    - Amélioration
  - En général elle nous informe:
    - Nouveauté dans la production (Recherches, études)
    - « À vendre »
    - Formation
    - Contacts



# LE PARCOURS DE NOTRE ENTREPRISE

## ○ À ce jour:

- Un troupeau de 140 brebis F1 (2 groupes de 70 brebis);
- Photopériode (3 agnelages par année);
- Alimentation: balle ronde, rail et allée d'alimentation;
- Corral en Camembert;
- Mise en marché:
  - 40% agneaux légers
  - 30% agneaux lourds (agence)
  - 30% agneaux lourds (à la ferme)

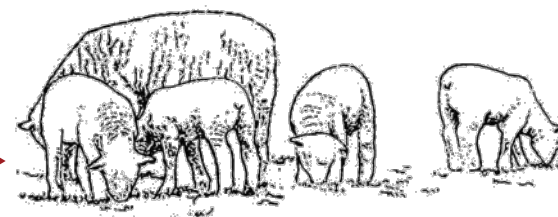




# **LA F1 EN CHIFFRE**

# LA F1 EN CHIFFRES

Année	Né à la ferme	Agneaux vendus	Kg Produits	Nbre brebis
2011	281	203	9734,4	161
2012	302	299	11891	156
2013	364	229	9588	149
2014	300	353	14099	137



**SOMMAIRE**

Données transmises par ATQ en date : 29 mai 2014

Du 1er janvier au 31 décembre 2013

No de client: 1986165 **Ghislain Lepage**

Le sommaire présente, selon le mois, le nombre de femelles de 240 jours ou plus et le poids des descendants vendus, selon votre dossier à ATQ à la date de production du bilan. Le nombre de femelles inclut les sujets destinés à la vente pour la reproduction; le volume admissible est ajusté en conséquence lors de la vente de ces femelles. Ce sommaire est établi en fonction des entrées, des sorties, des naissances, des ventes et du respect des conditions du programme. Toutefois, ces données ne tiennent pas compte des animaux acquis par un transfert de contrat.

Lorsqu'il y a des animaux en anomalie (voir les listes des identifiants en anomalie à ATQ ou des descendants inadmissibles et des femelles non considérées au cheptel reproducteur à la FADQ), cela peut influencer votre volume assurable de descendants vendus ainsi que le nombre de femelles considérées ou non. Aucun poids n'est pris en compte lorsque des données sont manquantes ou incohérentes pour une identification permanente à ATQ.

Mois	Femelles de 240 jours ou plus					En nombre de têtes		Poids vendu <sup>2</sup>		Poids inadmissible <sup>3</sup>		Descendants <sup>1</sup> Poids en livres		
	En nombre de têtes		Femelle qui a atteint 240 jours durant le mois	Femelle présente au dernier jour du mois		Né à la ferme	Lait et léger vendu	Lourd vendu	Lait et léger	Lourd	Lait et léger	Lourd	Poids admissible <sup>4</sup>	
	Entrée	Sortie		Non considérée	Considérée								Lait et léger	Lourd
Janvier					157	43		13				1 531		1 531
Février		3	1		155	10	7	3	453	385,6		453		385,6
Mars		2			153	88	8	12	576,3	1 247,2		576,3		1 247,2
Avril					153		19		1 085,4			1 085,4		
Mai					153		1	14	76,3	1 815,6	76,3			1 810,1
Juin			3		150		1		66,7			66,7		
Juillet					150		20	4	1 233,6	442,9		1 233,6		442,9
Août		3			147		41	24	2 542,1	2 787,4		2 542,1		2 787,4
Septembre		2			145			51	5 845,9					5 786,8
Octobre					145			11	1 526,8					1 430
Novembre		2			143									
Décembre		1			142	25								
<b>Total</b>		<b>16</b>	<b>1</b>			<b>364</b>	<b>97</b>	<b>132</b>	<b>6 033,4</b>	<b>15 342,4</b>	<b>76,3</b>		<b>5 957,1 (2 702 kg)</b>	<b>15 181 (6 886 kg)</b>

Nombre de femelles considérées annuellement: 149.9

1 Les sujets vendus pour la reproduction sont inclus dans les descendants. Pour plus de détails, veuillez vous référer aux informations relatives aux ventes de descendants, inscrites sur les différentes listes.  
 2 Le total vendu comprend : les poids transmis à ATQ par un organisme reconnu comme source de poids réel, et le poids estimé lorsque l'organisme ne le transmet pas ou que l'acheteur n'est pas une source reconnue pour le poids.  
 3 Le poids inadmissible comprend celui des identifiants inadmissibles à la FADQ et, s'il y a lieu, les volumes non conformes aux conditions du programme résultant d'une vérification de votre cheptel ou de vos transactions.  
 4 Le poids admissible comprend le poids des descendants vendus, auquel sont soustraites les livres au-delà du maximum de 59 kilogrammes (130 livres) ainsi que les livres inadmissibles.

SOMMAIRE

Données transmises par ATQ en date : 05 février 2015  
 Du 1er janvier au 31 décembre 2014

No de client: 1986165 Ghislain Lepage

Le sommaire présente, selon le mois, le nombre de femelles de 240 jours ou plus et le poids des descendants vendus, selon votre dossier à ATQ à la date de production du bilan. Le nombre de femelles inclut les sujets destinés à la vente pour la reproduction; le volume admissible est ajusté en conséquence lors de la vente de ces femelles. Ce sommaire est établi en fonction des entrées, des sorties, des naissances, des ventes et du respect des conditions du programme. Toutefois, ces données ne tiennent pas compte des animaux acquis par un transfert de contrat.

Lorsqu'il y a des animaux en anomalie (voir les listes des identifiants en anomalie à ATQ ou des descendants inadmissibles et des femelles non considérées au cheptel reproducteur à la FADQ), cela peut influencer votre volume assurable de descendants vendus ainsi que le nombre de femelles considérées ou non. Aucun poids n'est pris en compte lorsque des données sont manquantes ou incohérentes pour une identification permanente à ATQ.

Mois	Femelles de 240 jours ou plus					En nombre de têtes			Poids vendu <sup>2</sup>		Descendants <sup>1</sup>			
	En nombre de têtes Entrée	Sortie	Femelle qui a atteint 240 jours durant le mois	Femelle présente au dernier jour du mois		Né à la ferme	Lait et léger vendu	Lourd vendu	Lait et léger	Lourd	Poids inadmissible <sup>3</sup>		Poids en livres <sup>1</sup>	
				Non considérée	Considérée						Lait et léger	Lourd	Lait et léger	Lourd
Janvier					143	54	11	16		1 836,4				1 836,4
Février		4			139	4	19	28	879	3 576,7		233	679	3 328
Mars		4			135		21	53	1 345,2	6 000,1			1 345,2	5 987
Avril		1			134			17	1 232,7	1 855,7			1 232,7	1 833
Mai					134			16		1 822,2				1 883,1
Juin		2			132		1	3	41,2	282,9	41,2			282,9
Juillet	18	4	1		129		14		862,3				862,3	
Août		2	17		144			18		2 053,6				2 051,2
Septembre					144		57	8	3 079,6	862,4	58,4		3 044,6	862,4
Octobre					144		12	11	717,5	1 144			717,5	1 144
Novembre		2			142			17		1 872,9				1 872,9
Décembre		10			132		22	9	1 180,8	1 115,5	178		1 180,8	937,5
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>29</b>	<b>16</b>			<b>300</b>	<b>157</b>	<b>198</b>	<b>9 138,3</b>	<b>22 522,4</b>	<b>99,6</b>	<b>411</b>	<b>9 062,1 (4 111 kg)</b>	<b>22 018,4 (9 988 kg)</b>

Nombre de femelles considérées annuellement: 137,6

<sup>1</sup> Les sujets vendus pour la reproduction sont inclus dans les descendants. Pour plus de détails, veuillez vous référer aux informations relatives aux ventes de descendants, inscrites sur les différentes listes.

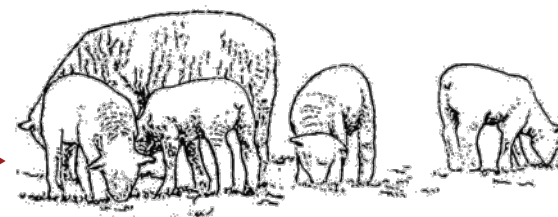
<sup>2</sup> Le total vendu comprend : les poids transmis à ATQ par un organisme reconnu comme source de poids réel, et le poids estimé lorsque l'organisme ne le transmet pas ou que l'acheteur n'est pas une source reconnue pour le poids.

<sup>3</sup> Le poids inadmissible comprend celui des identifiants inadmissibles à la FADQ et, s'il y a lieu, les volumes non conformes aux conditions du programme résultant d'une vérification de votre cheptel ou de vos transactions.

<sup>4</sup> Le poids admissible comprend le poids des descendants vendus, duquel sont soustraites les livres au-delà du maximum de 59 kilogrammes (130 livres) ainsi que les livres inadmissibles.

## MOYENNE DES 2 DERNIÈRES ANNÉES 2013-2014

	2013	2014	Total	Moyenne/année
Nombre de brebis	146	127		136
Nombre agnelages	188	169	357	178,5
Nombre d'agneaux nés	393	382	775	387,5
Mortalité	66 (16,8%)	85 (22,3%)	151	75,5(19,5%)
Taux de prolificité	2,69	3,01		2,85
Nombre agneaux réchappés	329	281	610	305
Taux de productivité	2,25	2,21		2,23
Kgs produits	9623	14149	23772	11886
Kgs/brebis	65	111	176	88



# LA F1 EN CHIFFRES

## GMQ 2013

<u>GMQ par catégorie</u>	50 jrs	100 jrs	<u>Agneau lourd</u>	
Agneau de lait	235	n / a	Gras moyen	13
Agneau léger	301	220	Indice moyen	101
Agneau lourd	389	366	Jours abattoir	146

## GMQ 2014

<u>GMQ par catégorie</u>	50 jrs	100 jrs	<u>Agneau lourd</u>	
Agneau de lait	245	n / a	Gras moyen	12
Agneau léger	297	229	Indice moyen	103
Agneau lourd	388	383	Jours abattoir	129



# LA FERME LEPAGE





*www.Ferme Lepage.com*



- Élevage d'agneaux

- Viande à la ferme

819-848-1156

